

SPÉCIALISATION

Se spécialiser pour renforcer sa valeur en officine

Les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) s'adressent à des professionnels déjà formés souhaitant approfondir, structurer et valoriser une expertise spécifique en officine. Ces formations certifiantes permettent de développer des compétences opérationnelles pointues, directement mobilisables au comptoir et dans la gestion de rayons spécialisés. Qu'il s'agisse de dermo-cosmétique pharmaceutique ou de phytothérapie, aromathérapie et herboristerie, le CQP renforce la qualité du conseil, la posture professionnelle et la contribution à la performance globale de l'officine.

Des aptitudes renforcées

Capacité d'analyse et de conseil personnalisé, maîtrise des produits, de leurs usages et de leurs limites réglementaires, esprit critique et raisonnement professionnel, rigueur scientifique et respect du cadre officinal, sens du service et de la relation patient, autonomie dans la gestion et l'animation d'un rayon spécialisé.

Valorisation et évolutions

Référent(e) de rayon dermo-cosmétique ou phyto-aroma-herboristerie
Renforcement de la qualité du conseil au comptoir
Développement et animation de l'offre spécialisée
Contribution à la fidélisation de la clientèle
Appui à la stratégie commerciale de l'officine
Valorisation du parcours professionnel et de l'employabilité



CFA35PP

Préparateurs/Techniciens
en Pharmacie

Des formations de **santé** en alternance !



Nous retrouver

Du lundi au vendredi : 8H-18H

Et le mercredi : 9H-12H - 14H30-18H



contact@cfa35pp.fr



02.30.96.16.87



cfa35pp.fr



11, rue André et Yvonne MEYNIER

35000 RENNES

CQP : Développer une expertise
ciblée et reconnue



Ces certifications s'adressent à des professionnels déjà en exercice souhaitant développer une expertise ciblée et reconnue, en complément de leur formation initiale et de leur pratique officinale.



Entrée en CQP



1. Prérequis

Être titulaire d'un BP/DEUST
Préparateur/Technicien en Pharmacie
ou d'un DE de Docteur en Pharmacie
Être salarié en pharmacie ou avoir
obtenu une promesse d'embauche



2. Préinscription

Dossier de préinscription
Contrat de professionnalisation ou plan
de développement des compétences



3. Examen du dossier de candidature



4. Inscription administrative

Validation de la candidature
Signature du contrat de
professionnalisation ou de la convention
du plan de développement des
compétences

Journée Portes Ouvertes !

Chaque année, venez découvrir
l'établissement et les formations du
CFA35PP !

Ouvert à tous et sans rendez-vous, dates à
retrouver sur le site de l'établissement.

Expertise de la peau, conseil et posture
relationnelle :

Le CQP Dermo-Cosmétique Pharmaceutique

8H de cours (1 jour par semaine)
+ 27H en officine*



Durée de formation : 10 mois
Rentrée en formation : septembre
Rythme : 24H à 35H/semaine**

Cours : mardis

*hors congés de CFA : 35H entreprise

**Selon contrat

Volume de formation : 278H

Horaires : 8H-17H45 (pause de 12H15 à
13H30)

5 semaines de congés payés/an à
positionner avec votre employeur hors
temps de formation !

Une formation certifiante



Certificat de Qualification
Professionnelle
Inscrit au RS 6751 01/10/2024
Diplôme délivré par la CPNEFP de la
Pharmacie d'Officine

Compétences développées



Organiser le rayon des produits
dermo-cosmétiques
Analyser la nature et les
caractéristiques de la peau
Conseiller de manière adaptée le patient
Vendre des produits d'hygiène et de soins
Développer l'activité commerciale du rayon

Modalité d'évaluation des acquis

2 épreuves à l'issue de la formation :
Rédaction et présentation d'un dossier pro.
Mise en situation devant un jury d'évaluation

Données chiffrées 2024-2025 :
100% de réussite au CQP DCP

Raisonnement, analyse, sécurisation du
conseil naturel :

Le CQP Phytothérapie, Aromathérapie et Herboristerie

8H de cours (1 à 2 jours par semaine)
+ 27H en officine*



Durée de formation : 10 mois
Rentrée en formation : septembre
Rythme : 24H à 35H/semaine**

Cours : jeudis et certains vendredis

*hors congés de CFA : 35H entreprise

**Selon contrat

Volume de formation : 306H

Horaires : 8H-17H45 (pause de 12H15 à
13H30)

5 semaines de congés payés/an à
positionner avec votre employeur hors
temps de formation !

Une formation certifiante



Certificat de Qualification
Professionnelle
Diplôme délivré par la CPNEFP de la
Pharmacie d'Officine

Compétences développées



Conseiller et vendre des produits
de santé à base de plantes
Participer à l'approvisionnement
des produits et gestion du stock
Organiser et animer le rayon des produits de
phytothérapie, aromathérapie et
herboristerie
Réaliser de fiches de préparations selon les
bonnes pratiques et la législation en vigueur
3 épreuves à l'issue de la formation :
Rédaction et présentation d'un dossier pro.
Mise en situation devant un jury d'évaluation
Réalisation de fiches de préparations

Données chiffrées 2025-2026 :
Ouverture du CQP PAH : sept. 2026